

Point 4 de l'ordre du jour : Suite donnée aux questions découlant de la trente-deuxième réunion du PROE**Objectif :**

1. Rendre compte des mesures prises en réponse aux décisions et directives issues de la trente-deuxième réunion du PROE, tenue du 2 au 4 septembre 2025.

Contexte :

2. Le Secrétariat a pris des mesures efficaces pour mettre en œuvre les décisions et les directives de la réunion. Certaines de ces mesures seront examinées en détail au titre des points pertinents de l'ordre du jour de la cinquième réunion du Conseil exécutif du PROE. La mise à jour complète sur les mesures prises figure dans le document WP4/Ann.1

Recommandation :

3. Lors de la réunion, le Conseil exécutif est invité à :
 - 1) **prendre note des mesures prises** en réponse aux décisions et directives de la trente-deuxième réunion du PROE.
-